

## THalent digital : un programme accessible vers les métiers du numérique

À l'occasion de la 2<sup>ème</sup> édition des salons Digi'Talent à Toulouse et Montpellier ces 17 et 19 mai, l'Agefihp Occitanie a présenté son programme THalent Digital visant à favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans le milieu du numérique.



Le parcours THalent Digital doit permettre la formation et le recrutement de 500 talents en situation de handicap à l'échelle nationale dont 50 au sein de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. (©Pixabay / StockSnap)

Un programme porté par l'Agefihp (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) avec pour objectif principal l'orientation de 500 demandeurs d'emploi en situation de handicap vers les métiers du numérique d'ici 2023 : voilà THalent Digital.

Financé par la Banque des territoires et le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Inclusion, il doit permettre aux personnes en situation de handicap de profiter comme tout un chacun du levier professionnel que constituent aujourd'hui le numérique. Christine Galli, déléguée régionale adjointe de l'Agefiph Occitanie, témoigne : « *Nous voulons vraiment que tous types de personnes puissent accéder à tous types de formations et tous types de métiers.* ». Lancé officiellement en 2021, le projet bénéficie aujourd'hui à 50 personnes à l'échelle de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Parmi elles : Jérôme Belmir, en formation de concepteur développeur d'applications en alternance chez CGI.

## **Faire de la compensation du handicap une priorité**

Issu du milieu de la grande distribution et anciennement directeur de magasin, Jérôme Belmir a vu sa vie basculer. Un accident de la route et le voilà licencié pour inaptitude en raison de ses difficultés pour se déplacer. Après un temps passé à domicile, il n'a qu'un seul souhait : reprendre une activité professionnelle. Il songe alors à une reconversion professionnelle en tant que concepteur développeur : « *C'est un métier qui m'a toujours attiré, j'avais quelques petites notions mais pas les diplômes pour exercer* ».

Il passe alors par une POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi individuelle) qui comprend une formation en distanciel. Néanmoins, son handicap le rattrape : « *C'était impossible pour moi de rester sept heures par jour derrière un écran sans bouger.* ». Très rapidement, l'Agefiph prend les choses en main. Une ergonome passe au domicile de Jérôme pour évaluer ses besoins, ce qui lui permet par la suite de louer un fauteuil adapté auquel est accolé un repose-jambe. De plus, les enseignants de la formation se mettent à la méthode Pomodoro, c'est-à-dire 25 minutes de cours suivies d'une pause de 5 minutes. L'ancien directeur de magasin constate un véritable impact positif : « *Ça me permettait de me lever, de faire bouger mes membres pour qu'ils ne s'engourdissent pas et de souffler un peu.* ». Il va même encore plus loin : « *C'est ce qui m'a permis de tenir.* ».

Le programme THalent Digital permet également aux travailleurs en situation de handicap de bénéficier d'une compensation directement en entreprise. Jérôme confirme : *« Dès mon arrivée en entreprise pour mon alternance, j'ai vu la médecine du travail qui a noté tout ce qu'elle avait à noter et CGI a immédiatement commandé des fauteuils adaptés puisqu'on est plusieurs dans le même cas. »*.

## **Des métiers très ciblés**

Afin d'assurer la bonne mise en œuvre du programme THalent Digital, l'Agefiph a fait le choix de circonscrire le projet en permettant aux personnes en situation de handicap d'accéder à des métiers bien spécifiques. Celles-ci peuvent donc prétendre à des postes de développeur web et web mobile, de technicien supérieur systèmes et réseaux, de technicien d'assistance en informatique, de designer web option marketing digital ou comme Jérôme de concepteur développeur d'applications.

Christine Galli, déléguée régionale adjointe de l'Agefiph Occitanie, tient également à préciser un autre point : la non-pérennisation du dispositif. En effet, elle estime que *« l'aide à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ne doit plus être une question »* mais plutôt *« la norme »*.